



Delai de réclamation bancaire

Par **FABIEN60**, le **23/10/2018** à **19:30**

Bonjour,

Je vous expose mon cas et ma question.

J'ai fais un crédit immobilier pour la construction de ma maison, cependant les choses de la vie ne m'ont pas permis de finir la construction et l'impossibilité de rembourser mes échéances régulièrement. La banque a saisi la justice. Suite à cela, le juge, avec l'avocat de la banque, a fixé un montant minimum pour vendre la maison nous même, malgré tout je n'ai pas réussi à vendre dans les délais, De ce fait, le bien à été vendu aux enchères, donc le minimum fixé était de 90.000 €, le bien à été vendu 72.000 € soit une différence de 18.000 €.

La banque m'a mis au FICP mais ne me réclame rien depuis cette vente. j'ai été mis au FCIP pour 5 ans et renouvelé pour 5 ans cela fait maintenant 9 ans, mais aucuns signe de la banque ni au téléphone ni par courrier ni par huissier, malgré des relances de ma part.

Ma question est : combien de temps a la banque depuis la vente de la maison pour réclamer cette différence. Je dois faire un prêt et je suis bloqué.

Merci d'avance de vos réponses et orientations.